



Réunion du comité de quartier Plaine de Neauphle

21 septembre 2018 - 20:00 - 21 septembre 2018 - 22:00 Ajouter au calendrier 2018-09-21

18:00:00 2018-09-21 20:00:00 Title Description Location Trappesmag

drupal.admin@gallimedia.com Europe/Paris public

19 octobre 2018 - 20:00 - 19 octobre 2018 - 22:00

16 novembre 2018 - 20:00 - 16 novembre 2018 - 22:00

21 décembre 2018 - 20:00 - 21 décembre 2018 - 22:00

18 janvier 2019 - 20:00 - 18 août 2019 - 22:00

15 février 2019 - 20:00 - 15 septembre 2019 - 22:00

15 mars 2019 - 20:00 - 15 mars 2019 - 22:00

19 avril 2019 - 20:00 - 19 avril 2019 - 22:00

17 mai 2019 - 20:00 - 17 décembre 2019 - 22:00

21 juin 2019 - 20:00 - 21 juin 2019 - 22:00

Vendredi 21 septembre à 20h

Vendredi 19 octobre à 20h

Vendredi 16 novembre à 20h

Vendredi 21 décembre à 20h

Vendredi 18 janvier à 20h

Vendredi 15 février à 20h

Vendredi 15 mars à 20h

Vendredi 19 avril à 20h

Vendredi 17 mai à 20h

Vendredi 21 juin à 20h

Le comité de quartier est une instance participative.

Elle est composée d'habitants élus (entre 5 et 20 membres) pour 3 ans, de représentants du conseil municipal (4) et de représentants désignés de la société civile (2).

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une instance participative composée d'habitants élus (entre 5 et 20 membres) pour 3 ans, de représentants du conseil municipal (4) et de représentants désignés de la société civile (2).

Son rôle

Il participe à la gestion collective de la Ville et améliore le cadre de vie en travaillant à la mise en oeuvre de projets d'intérêt général et portant sur le domaine public. Il propose des solutions aux problématiques rencontrées par les habitants.

Son fonctionnement

Le comité se réunit tous les mois et est composé de membres élus et de droit. Des réunions d'information pour les habitants du quartier sont organisées régulièrement afin d'échanger. Les représentants des comités de quartier participent également aux commissions municipales ainsi qu'à la gestion urbaine de proximité (GUP).

Ses moyens

Le comité de quartier s'appuie sur l'Association des présidents des comités de quartier (APCQ), l'adjoint au Maire délégué à la vie démocratique, le conseiller municipal délégué aux comités de quartier et au pôle vie démocratique et associative . Le comité peut organiser des manifestations d'ordre festif, culturel, d'information, de participation avec des associations ou des services municipaux.

Liens utiles

[Les comités de quartiers vos représentants](#)

Contact

Pôle vie démocratique et associative

1 avenue Carnot

Ancienne Mairie

Tél. : 01 30 69 19 54

Emplacement

École élémentaire Gustave Flaubert

31 Avenue Hector Berlioz

78190 TRAPPES-EN-YVELINES

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)